



Voisin sans gêne, que faire ?

Par **titijedi**, le **08/09/2014** à **14:53**

Bonjour, rnrnJe viens vous demander des renseignements parce que je sais plus quoi faire.rnrnrnVoilà il y a quelques années, avec mon époux nous avons acheter une maison dans une ruelle. Dans cette ruelle il y a le passage pour la voiture et un bas côté avec la place pour se garer. Notre maison est la seule, après il y a un chemin de terre pour piéton avec des ruines. La ruelle longe la maison.rnLorsque nous avons du monde à la maison, pour ne pas gêner le passage, nos invités se garent sur le bas côté.rnrnDepuis que nous sommes arrivés, un (soi-disant) voisin va bricoler dans la ruine qu'il dit avoir transformer en cave. En nous précisant que le bas côté appartenait à la famille de sa femme. Bref, le monsieur en question n'habite pas là.rnLe souci s'est que, quand le monsieur se gare il le fait devant devant mon portail, donc impossible de sortir ou de rentrer la voiture.rnrnA plusieurs reprises, je lui ai demandé de se garer ailleurs, et il me répondait que je ne savais pas conduire que je devait me débrouiller pour sortir ma voiture. Ayant un monospace, il me laisse la place d'une voiture sans permis. Je vous laisse deviner.rnrnAu mois de mai pour la énième fois, je lui ai dit de ne plus se garer devant chez moi qu'il avait la place sur le bas côté, il m'a répondu que de toutes façons il se garerait où il voudrait et quand il voudrait et que "comme je cherchais la merde, j'allais la trouver". Et que le bas côté leur appartenait donc quand nous avions du monde, ça le déranger qu'ils s'y garent. rnQue lorsqu'il viendrait la prochaine fois il prendrait son tracteur pour "défoncer" les voitures garées.rnDonc, je suis allée à la mairie pour voir le cadastre et surprise, le bas côté ne lui appartient absolument pas.rnrnEn août, nous recevons des amis à dîner, ils se garent dans le portail et nous avons eu la surprise de voir arriver cet individu à 20h45, descendre de son camion et prendre des photos de notre maison, de notre cour, de la voiture des amis ainsi que la plaque d'immatriculation.rnNous sommes sortis en lui demandant des explications et il a répondu que comme lui me gênait moi aussi je le gêrais.rnrnJe me suis présentée à la gendarmerie pour leur apprendre ce qu'il s'était passé et à la mairie et tout le monde m'a dit qu'il ne pouvait rien faire, que cette personne a un problème.rnrnDepuis 2 jours, il passe dans la ruelle avec son tracteur pour aller à sa cave, le hic s'est que quand il arrive

devant mon portail, il se lève pour voir ce qu'il se passe chez moi. rnQue puisse-je faire, je ne me sens pas en sécurité. rn rnMerci d'avance de vos réponses.

Par **titijedi**, le **17/09/2014** à **14:27**

Bonjour alors ce matin j'étais à pied en ville et le monsieur en question était avec son camion lorsqu'il m'a vu il a ralenti et s'est garé pour voir ce que je faisais. rnQu'est ce que je dois faire.

Par **Charlie974**, le **20/09/2014** à **21:13**

Bonjour, rn rnComposez le 17. Et veillez à composer ce numéro chaque fois que les actions de cette personne vous portent préjudice.